

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario  
**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft  
**Band:** 89 (1975)

**Artikel:** Établissements bénédictins du Valais  
**Autor:** Lachenal, Léon Dupont  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-746060>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Etablissements bénédictins du Valais

par le chanoine LÉON DUPONT LACHENAL

### I. — Avant le XVI<sup>e</sup> siècle

L'Ordre bénédictin qui a connu une si vaste diffusion dans l'Europe médiévale et a si profondément contribué à l'essor spirituel, intellectuel et économique du vieux continent, n'a pas eu en Valais l'épanouissement qu'il atteignit ailleurs, en Suisse alémanique par exemple, avec, parmi d'autres, les Abbayes de Saint-Gall, d'Einsiedeln, d'Engelberg ou de Disentis. Pourtant, des établissements bénédictins existèrent en Valais au Moyen Age.

Un incendie ayant ravagé l'abbatiale de Saint-Maurice, la reconstruction partielle de celle-ci était nécessaire. Une convention fut passée en 1365 entre l'Abbaye et un maître constructeur; or, dans ce document, on rencontre la mention d'une « chapelle de monsieur Benoît », dans laquelle on a vu une chapelle dédiée à saint Benoît, dernier vestige d'une époque où le monastère vivait peut-être sous la Règle bénédictine, époque qu'on pourrait situer aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup>.

Plus explicites et plus nombreux sont les témoignages concernant d'autres établissements bénédictins dans le diocèse de Sion. Ceux-ci se rattachaient à trois abbayes importantes, mais lointaines: deux dans la région lyonnaise et une en Piémont. C'est l'Abbaye de Saint-Martin d'Ainay, aux portes de l'ancienne ville de Lyon, qui possédait le plus grand nombre de dépendances dans la haute vallée du Rhône: le prieuré de Saint-Pierre-de-Clages, qui paraît avoir été à la tête des dépendances valaisannes d'Ainay, avec les paroisses de Riddes et de Saxon, et les prieurés de Saint-Jacques à Granges et

de Saint-Romain à Ayent. De l'Abbaye de Savigny, près de Lyon, dépendaient les paroisses de Vionnaz et de Collombey, cette dernière comprenant alors Monthey et Troistorrents. Enfin, à l'Abbaye de Cluse, en Piémont, se rattachait le prieuré de Port-Valais.

La distance, le fléchissement de la vie religieuse, de nouvelles situations politiques, amenèrent peu à peu les établissements bénédictins du Valais à disparaître. Savigny céda Collombey à l'Abbaye de Saint-Maurice en 1263, en échange de Bioley-Magnoux dans le nord vaudois, au district d'Yverdon, et l'Etat du Valais acquit Vionnaz même en 1507. En 1379 le prieuré de Granges fut uni à celui d'Ayent; en 1580 l'Evêché de Sion obtint de Rome l'annexion du prieuré de Clages et en 1620 l'Abbaye d'Ainay renonça à ses derniers droits sur Ayent. Quant à Port-Valais, l'Etat du Valais l'acheta en 1570<sup>2</sup>.

L'Abbaye d'Ainay, qui fut le principal monastère bénédictin possessionné en Valais, portait dans ses armes les clefs symboliques de saint Pierre (Matthieu, XVI, 19), soit: *de gueules à une clef d'or posée en bande, croisée avec une clef d'argent posée en barre*<sup>3</sup> (fig. 1). La clef d'or représente le pouvoir de *déliier*, celle d'argent le pouvoir de *lier*<sup>4</sup>. Si l'Abbaye d'Ainay eut pour « Patron » principal et définitif saint Martin, elle fut aussi placée, dans le haut Moyen Age, sous le patronage de saint Pierre, qui resta son Patron secondaire, et c'est sans doute ce souvenir qui motiva l'emblème héraldique d'Ainay.

Le prieuré de Saint-Pierre-de-Clages ne paraît pas avoir eu d'autre emblème<sup>5</sup> que

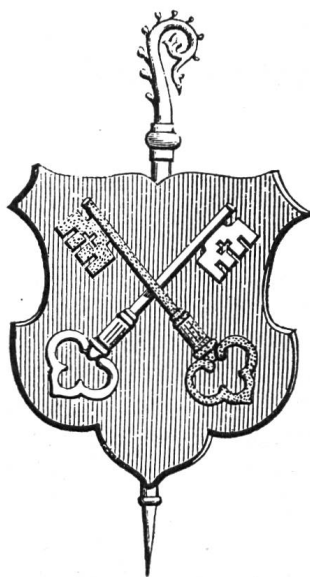


Fig. 1. Abbaye d'Ainay

celui de sa maison mère, emblème qui convenait parfaitement au prieuré valaisan dédié à saint Pierre. On a même émis l'hypothèse que le nom de *Clages* pourrait dériver de *claves*, les clés de saint Pierre<sup>6</sup>... Cette étymologie, bien qu'ayant paru attrayante à plusieurs, ne paraît pas pouvoir être retenue, car le toponyme Clages est probablement antérieur au prieuré de Saint-Pierre; mais on peut voir dans cette hypothèse une confirmation du blason « aux clés » porté par le prieuré.

Par un curieux cheminement, le blason d'Ainay paraît subsister encore dans le blason de la commune d'Ardon : cette transmission pourrait s'expliquer par le fait que, dès le XI<sup>e</sup> siècle, Ardon forma une seigneurie de l'Evêché de Sion, laquelle comprenait aussi Chamoson, Saint-Pierre-de-Clages et Grugnay; les communautés civiles de ce territoire paraissent même avoir constitué un dizain valaisan avant de passer sous la souveraineté savoyarde en 1384. Les vicissitudes de cette contrée sont décrites par M. François-Olivier Dubuis, archéologue cantonal, de la manière suivante<sup>7</sup> : « Ardon, où demeurait le vidomne, Chamoson, résidence du mayor et du

sautier, et Saint-Pierre-des-Clages formaient ensemble une terre relevant d'abord de l'évêché, puis de la Savoie. Au XIII<sup>e</sup> siècle, les deux premiers de ces villages, peut-être le troisième, constituaient chacun une paroisse; mais, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, Chamoson est une filiale desservie par Ardon, elle-même placée sous la juridiction spirituelle de l'évêque et sous le patronage du grand sacristain capitulaire de Sion. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la paroisse d'Ardon comprenait aussi Magnot (commune de Vétroz), Chamoson (redevenu paroissial en 1832) et Saint-Pierre-des-Clages (séparé de Chamoson et érigé en paroisse en 1945). »

La bannière de la seigneurie d'Ardon est citée dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, mais il n'en reste pas de vestige. On a parfois attribué à cette seigneurie un petit écu à deux clés qui figure avec les écus des sept dizains et d'autres seigneuries sur des thalers de 1498, 1501 et 1528<sup>8</sup>, mais la place occupée par l'écu aux clés sur le thaler de 1498, entre l'écu de Briguenat et celui de Münster, invite plutôt à voir dans cet écu celui de Grengiols dont l'église est dédiée à saint Pierre; d'ailleurs, Grengiols et Moerel jouissaient d'une large autonomie qui en faisait presque l'égal des dizains et qui, aujourd'hui encore, en constitue un demi-district.

Le plus ancien témoignage des armes d'Ardon qui nous soit parvenu (fig. 2), se trouve dans la célèbre *Chronique* de Johann Stumpf, de Zurich, parue en



Fig. 2. Ardon (Chronique de Stumpf)

1548<sup>9</sup>. Il avait sans doute relevé ce blason au cours de sa traversée du Valais en août 1544<sup>10</sup>. Si la mention des clefs est intéressante à relever, on s'étonnera des couleurs indiquées dans des notes séparées, soit : d'argent aux clefs d'azur : *Ardon, Tschamboss, wyss veld, blow schlusssel*<sup>11</sup>. Depuis lors, les documents héraldiques d'Ardon se sont multipliés, toujours avec un champ de gueules, mais avec des variantes dans les clefs, tantôt d'or ou d'argent, avec les pannetons en chef ou en pointe. Mais l'emblème est constant : les clefs de saint Pierre, qui rappellent sans doute la vénérable église priorale de Clages, jadis incluse dans cette seigneurie et son sanctuaire le plus célèbre<sup>12</sup>. Aujourd'hui, l'ancienne seigneurie est divisée en deux communes : l'une, Ardon, qui conserve les anciennes armes<sup>13</sup>, l'autre, Chamoson<sup>14</sup>, comprenant Saint-Pierre-de-Clages.

Edmond Bille a placé en 1949<sup>15</sup> dans une ouverture étroite de la façade de l'église de Saint-Pierre un petit vitrail portant l'écu de l'Abbaye d'Ainay surmonté de la crose abbatiale.

Toutefois, des étiquettes de bouteille pour les vins du « Prieuré »<sup>16</sup> portent l'image d'un sceau présentant un blason qui voudrait être un blason propre pour le prieuré de Clages (fig. 3). Les couleurs ne sont pas indiquées, mais on peut, semble-t-il, les présumer : [d'azur] à la facade de l'église priorale [d'argent], au chef [de gueules] chargé de deux clefs : l'une [d'or]

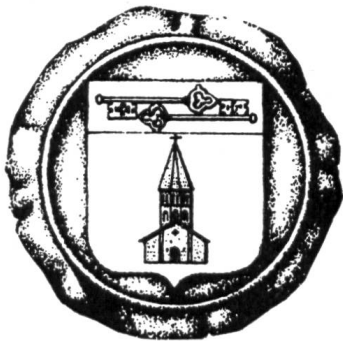


Fig. 3. Saint-Pierre-de-Clages

*posée en fasce et tournée à dextre, l'autre [d'argent], posée aussi en fasce, sous la première et plus à senestre, tournée à senestre et le panneton levé.* L'origine de ce blason ne nous est pas connue avec certitude, mais cette composition semble dater des environs de 1900.

## II. — Du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle

Si les anciens établissements bénédictins du Valais prirent fin au cours du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup>, des relations continuèrent cependant d'exister entre l'Ordre de Saint-Benoît et le Valais. Ainsi, en 1597, l'abbé d'Einsiedeln Ulrich III Wittweiler, renouvelant d'anciens liens, adresse à l'Abbaye de Saint-Maurice un message de « communion et participation aux mérites ». Plus tard, c'est l'abbé de Saint-Maurice Joseph I<sup>er</sup> Tobie Franc qui envoie en 1678 à Einsiedeln un diplôme de confraternité, auquel, l'année suivante, l'abbé d'Einsiedeln Augustin II de Reding répond par un acte semblable<sup>17</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, un bénédictin de Lorraine, Joseph de l'Isle, fut chargé, vers la fin de 1722, de venir enseigner la théologie aux jeunes clercs de l'abbaye valaisanne. De l'Isle en profita pour préparer un ouvrage sur le martyr de saint Maurice et de ses compagnons, qu'il publia en 1737 à Nancy; entre-temps, de l'Isle était devenu abbé de l'Abbaye bénédictine de Saint-Léopold dans la capitale lorraine<sup>18</sup>.

Plusieurs Valaisans appartenirent à l'Ordre de Saint-Benoît : tels Pierre-Aloys-François Du Fay de Lavallaz (1755-1832), de Viège, d'abord capitaine en France, puis moine d'Einsiedeln sous le nom de Père Martin; Henri-Louis-Adolphe-Joseph de Courten (1867-1947), de Sierre, aussi religieux d'Einsiedeln, qui prit le nom de Sigismond en souvenir du fondateur de l'Abbaye de Saint-Maurice; les deux frères André (1883-1939) et Michel Zimmermann (1887-

1958), de Sion, moines de l'Abbaye de Maredsous en Belgique, le premier sous le nom de Père Bennon, le second sous celui de Père Hildebrand : ils furent tous deux recteurs de Longeborgne.

### III. — L'ermitage de Longeborgne

C'est à Longeborgne que les Bénédictins actuels du Valais ont leur origine.

L'ermitage de Longeborgne<sup>19</sup> au-dessus de Bramois, sur le territoire actuel de la commune de Sion, fut fondé, par acte du 15 juin 1522<sup>20</sup>, par un groupe de notables de Bramois, notamment Maurice Perrers, châtelain, en faveur d'un tertiaire franciscain venu de France, Jean Bossié, et de six autres religieux tertiaires du même Ordre<sup>21</sup>. Là, où la rivière appelée la *Borgne*, descendue du Val d'Hérens, débouche dans la plaine du Rhône et donne son nom au site : *Longeborgne*, des grottes auraient abrité dès le Moyen Age des ermites; en prenant leur relève, Jean Bossié et sa petite communauté<sup>22</sup> aménagèrent quelques bâtiments conventuels au flanc de la montagne, avec une chapelle que l'évêque de Sion Adrien I<sup>er</sup> de Riedmatten aurait bénite<sup>23</sup>. Hélas! Bossié et ses confrères étaient déjà morts lorsque Stumpf visita le Valais en 1544 et ne paraissent pas avoir eu de successeurs immédiats puisque Josias Simmler, en 1574, dit que le couvent, *coenobium*, situé dans les grottes qui surmontent Bramois, est vide et désert. Sans doute la période troublée que traversa le Valais au XVI<sup>e</sup> siècle, avec ses incertitudes politiques et religieuses, n'était-elle pas étrangère à cet abandon. Mais la vie reprendra au siècle suivant à Longeborgne, qui abritera par la suite divers religieux et ermites. La chapelle, devenue lieu de pèlerinage, sera restaurée à plusieurs reprises.

Frère Michel Cottet, originaire de Tarentaise, obtint de l'évêque de Sion Adrien IV de Riedmatten, l'autorisation, datée du 1<sup>er</sup> juin 1667, de s'établir dans

la vallée de Bagnes pour y vivre en ermite, mais Longeborgne étant devenu vacant, Cottet s'y installa; il y sera encore en 1700. Longeborgne lui doit plusieurs améliorations, et tout d'abord une cloche de 1669, encore existante, due à la générosité du notaire Benoît Glassier, major de Mase dans le Val d'Hérens, vice-châtelain de Bramois qui formait depuis 1569 une seigneurie de la ville de Sion; Glassier était aussi banneret des « Quatre-Villes », c'est-à-dire des quatre anciennes paroisses de la vallée : Bramois, Nax-Vernamiège, Mase, Saint-Martin-Evolène. C'était donc un personnage considérable, qui, n'ayant pas d'enfants, disposait de ses biens à des fins religieuses et caritatives<sup>24</sup>.

Cottet reçut de Jean Cleyvaz, capitaine des Quatre-Villes, par acte du 25 août 1677, donation d'un terrain qui permit d'élargir le domaine au bord de la Borgne. En 1683, il fit construire par le sculpteur Jean Grassanter, de Loèche, l'autel baroque de la chapelle, dédié à Notre-Dame-de-Compassion, et c'est probablement lui aussi qui fit placer la grille de cette chapelle. Les évêques Adrien IV et Adrien V de Riedmatten furent les protecteurs de Michel Cottet : Adrien IV lui avait permis de s'établir en Valais en 1667 et ses armes figurent sur la porte de la chapelle avec la date 1671. Adrien V continua dans la même voie : en 1674 il accorde une lettre de recommandation à Frère Michel qui se rend à Rome; en 1683 il l'appuie pour la construction de l'autel et en 1694 il offre un grand calice timbré de ses armes. Michel Cottet obtint encore de la commune de Nax, par acte notarié du 1<sup>er</sup> juin 1700, de pouvoir prendre du bois dans la forêt dite du Creux-de-Nax, concession qui fut encore confirmée le 19 février 1938 par le Conseil de cette commune.

Peut-être est-ce aussi sur une suggestion de Frère Michel Cottet que le nonce Jules Piazza écrivit de Lucerne, le 4 juillet 1699<sup>25</sup>, à la ville de Sion, pour confirmer ses droits de patronat sur l'ermitage, qu'il

appelle un « lieu très célèbre par la grâce des miracles et le grand concours des pèlerins », comme il l'a constaté lui-même en venant à Longeborgne; aussi déclara-t-il prendre ce lieu sous sa protection et celle de ses successeurs. La même lettre nous apprend qu'il y avait alors à Longeborgne deux ermites laïcs, du Tiers-Ordre franciscain, soit Frère Michel Cottet et Frère François dont on ignore le nom de famille. Sans doute pour marquer sa reconnaissance, Michel Cottet entreprit une seconde fois, en cette même année 1699, le pèlerinage de Rome en passant par Lorette.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Longeborgne était desservi par deux ermites que Burgener, suivi par Imhof, nomme Frère Jean, originaire d'Allemagne, et Frère Michel, d'Einsiedeln. Le premier, qui se nommait en réalité Germain *Sartor*, soit probablement Schneider, apparaît à Longeborgne dès 1773; il y était encore lorsque se produisirent des éboulements de la falaise, en 1796 et en 1806. Au XIX<sup>e</sup> siècle, Frère Xavier Rieser (1804-1877), de Pfaffenhoffen en Alsace (Bas-Rhin), fut l'un des ermites les mieux connus de Longeborgne, où il vécut de 1829 à 1877. L'origine géographique de ces ermites montre que le renom de Longeborgne était fort étendu. Mais vint un temps de déclin. Le réveil se fit avec un capucin, qui fut gardien de l'ermitage et de son sanctuaire de 1907 à 1919; mais à cette dernière date, son Ordre déclara ne pas pouvoir assumer plus longtemps la desservance de Longeborgne.

C'est ainsi que l'évêque de Sion, Mgr Victor Bieler, et la Bourgeoisie de Sion décidèrent de confier cette desservance à deux bénédictins de l'Abbaye belge de Maredsous, les Pères Hildebrand Zimmermann et Bonaventure Sodar. Le premier, déjà nommé plus haut, était originaire de Sion et il avait enseigné la théologie à l'Abbaye du Mont-César à Louvain; il sera le premier supérieur de la petite communauté que Mgr Bieler

installa solennellement le 24 février 1924. Désireuse d'assurer l'avenir, l'assemblée bourgeoise de Sion du 22 mai 1932, avec l'assentiment des autorités civiles et religieuses, fit cession définitive de Longeborgne aux bénédictins; l'acte final de cette cession porte la date du 31 décembre 1932, avec la signature des membres du Conseil bourgeois et la ratification de l'évêque. En mémoire de ce transfert, les bénédictins ont fait sceller sur la façade du sanctuaire, en 1933, une inscription gravée sur une dalle de marbre.

Entre-temps, plusieurs moines s'étant joints aux Pères Hildebrand et Bonaventure, la communauté, tout en conservant Longeborgne, alla s'installer, à la fin de 1928, à Corbières, en Gruyère, sous le nom de Foyer Saint-Benoît<sup>25</sup>. Celui-ci prit la forme d'un « prieuré simple » par décret du 30 avril 1931, promulgué et appliqué le 28 août suivant par l'abbé d'Einsiedeln sous la protection duquel il était placé. Le 22 juillet 1935, la communauté deviendra « prieuré conventuel », c'est-à-dire doté d'une plus large autonomie, tout en demeurant sous le protectorat d'Einsiedeln; celui-ci prendra fin en 1947, par décret du 1<sup>er</sup> septembre promulgué le 14 novembre. Mais le petit château de Corbières, où la communauté s'était établie grâce à la générosité de la famille Clément, n'était pas adapté à une destination monastique; aussi le Père Bonaventure Sodar, qui avait assumé la charge de prieur en 1940, puis dès 1942, et réélu dans cette charge le 14 novembre 1947, va chercher un établissement plus conforme à la vie bénédictine. Finalement, il ramènera la communauté en Valais en 1956 et l'établira au Bouveret, sur un petit plateau au pied du Grammont.

#### *IV. — Le monastère Saint-Benoît-de-Port-Valais*

Le Bouveret fait partie de la paroisse et de la commune de Port-Valais : c'était une



vieille terre bénédictine, dépendant au Moyen Age de l'ancienne Abbaye Saint-Michel-de-Cluse, dont l'église couronne un étonnant promontoire à l'entrée de la vallée de Suse. Une bulle d'Innocent III, en 1216, mentionne en effet l'église de Port-Valais parmi les dépendances de ce monastère, qui y exerçait à la fois l'administration temporelle et le ministère spirituel. Port-Valais constitua un petit prieuré rural; selon la coutume de la maison mère, il était placé sous le vocable de Saint-Michel, comme l'Abbaye de Cluse, comme aussi les prieurés de Burier (Vaud) et de Chamonix (Haute-Savoie), qui en dépendaient pareillement. Le 24 février 1429, le prieur de Port-Valais, Jean de la Fléchère, agissant au nom de l'abbé de Saint-Michel-de-Cluse, accorde des franchises aux habitants de la seigneurie <sup>27</sup>.

Depuis 1465, des prieurs commendataires détinrent Port-Valais <sup>28</sup>, entre autres Aymon de Montfalcon, évêque de Lausanne. Enfin, l'Etat du Valais acheta Port-Valais en 1570 <sup>29</sup>: ce fut la fin du vieux prieuré chablaisien.

En quittant Corbières pour se fixer sur le territoire de Port-Valais, le Foyer Saint-Benoît renouait donc avec un lointain passé bénédictin. Aussi n'allait-il pas tarder à relever le titre de Port-Valais lorsque, le 18 juin 1956, il fut érigé en abbaye ou monastère Saint-Benoît-de-Port-Valais <sup>30</sup>. Il y avait vingt-cinq ans que la communauté, alors établie à Corbières, était devenue prieuré; accru, celui-ci s'établissait enfin au Bouveret, où la première pierre de cette nouvelle résidence avait été posée le 21 mars 1955, en la fête de saint Benoît; deux ans plus tard, à pareil jour, Mgr Nestor Adam, évêque de Sion, bénissait la maison.

Les armes de la commune de Port-Valais sont anciennes et évoquent fort bien l'histoire du lieu: *coupé: au 1 d'azur à une balance d'or, accompagnée en chef de quatre étoiles à cinq rais du même, rangées en fasce; au 2 de sable à une ancre d'argent*. L'ancre représente le toponyme: Port



Fig. 4. Commune de Port-Valais

du Valais; la balance, symbole du Jugement dernier, est un attribut de saint Michel: l'azur du ciel et les étoiles montrent clairement que la balance n'a pas ici une signification commerciale, mais bien un symbolisme spirituel (fig. 4). Ces armes apparaissent dans un sceau de la commune dont les Archives cantonales conservent la matrice <sup>31</sup>, qui paraît être du XVII<sup>e</sup> siècle <sup>32</sup>. Ce sceau porte la légende: *COMUNITAS BOVERETI PORTUS WALLESI*. La forme *Vallesium*, *Vallesii*, est une forme ancienne, qui a été la plus fréquente jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, à partir de quand la forme *Vallesia*, *Vallesiae*, a prévalu <sup>33</sup>; d'autre part, l'initiale *W* se rapproche de la forme allemande *Wallis*. Quant à *Boveretum*, ce nom s'impose à partir du XVI<sup>e</sup> siècle <sup>34</sup>. Il se peut donc que le sceau de Port-Valais remonte aux environs de 1600, voire à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Peut-être était-ce déjà les armes de l'ancien prieuré, mais les documents font actuellement défaut pour l'affirmer.

Le monastère actuel, comme tous les monastères bénédictins, s'est constitué des armes propres; il a repris en partie les armes de Port-Valais, avec l'ancre, mais en remplaçant la balance de saint Michel par la croix de saint Benoît (fig. 5), soit: *d'azur à l'ancre d'argent, au chef de sable chargé d'une croix fleuronée d'or*. Si l'ancre représente clairement Port-Valais, la partie haute de l'écu, avec la croix d'or sur fond noir, rappelle aussi les armes de l'Abbaye de Maredsous (fig. 6), à laquelle



Fig. 5. Monastère de Port-Valais



Fig. 6. Abbaye de Maredsous

se rattachaient les premiers moines de la fondation valaisanne<sup>35</sup>. Enfin, le blason de cette dernière se complète d'une devise bien choisie, car elle évoque encore le nom de Port-Valais en même temps qu'elle est chargée de signification spirituelle : IN PORTUM VOLUNTATIS TUAE, devise adaptée du psaume 106, verset 30.

François Sodar appartenait à une famille de Dinant en Belgique (province de Namur), qui serait d'ascendance espagnole (il ne faut pas oublier que la Belgique fut autrefois une possession espagnole). Né le 3 octobre 1887, il fit profession religieuse à Maredsous le 21 mars 1907, sous le nom

de Père Bonaventure, et devint prêtre le 10 août 1911. Il enseigna en Irlande, en Angleterre et en Belgique, avant de venir à Longeborgne en 1924, puis à Corbières en 1928, où il fut prieur, enfin au Bouveret dès 1956. Il était un exégète et un maître spirituel apprécié. Sur le plan civil, il fut naturalisé Valaisan en 1943, avec droit de cité dans la commune de Bramois, aujourd'hui unie à celle de Sion. Le 21 avril 1961, Mgr Adam, évêque de Sion, conférait à Dom *Bonaventure Sodar* la bénédiction abbatiale.

Les armes du nouvel abbé (fig. 7) se présentent ainsi : *parti* : au 1 d'or à un corbeau de sable sur une montagne de trois coupeaux de sinople, tenant en son bec un pain au naturel ; au 2 de gueules à un glaive levé d'argent ; le tout sous un chef d'argent chargé d'une croix pattée de sable<sup>36</sup>. Le 1 rappelle Corbières, qui, à la suite des seigneurs du lieu au Moyen Age, porte un corbeau dans ses armes ; mais, dans le blason de Dom Sodar, le corbeau fait, de plus, allusion à un épisode de la légende de



Fig. 7. Dom Bonaventure Sodar



saint Benoît raconté par saint Grégoire dans ses *Dialogues* (livre II, chapitre 8) : un prêtre, du nom Florentius, pris de jalousie devant la réputation de sainteté qui entourait Benoît, lui envoya un pain empoisonné, mais le saint, devinant la supercherie, ordonna à un corbeau d'emporter ce pain. Quant au 2 des armes, il représente la famille *Sodar*, dont le nom désignerait un *soldat* ou *soudard*, de l'italien *soldato*, mot dérivé du verbe *soldare* : celui qui touche une solde. Le glaive évoque ainsi un homme d'arme. Enfin, la croix du chef rappelle la croix de saint Benoît. Dom Bonaventure complétait ses armes par la devise : A MINIMO INCIPE, tirée d'un sermon de saint Augustin<sup>37</sup>, et qui peut tout à la fois signifier l'ascèse qui part de modestes efforts, et rappeler les humbles commencements de la communauté de Longeborgne et de Corbières.

Le premier abbé du Bouveret, Dom Bonaventure Sodar, est décédé le 14 mai 1967<sup>38</sup>. Il eut pour successeur Dom *Raymond Chappuis*, de Develier dans le Jura (district de Delémont), où sa famille est ancienne puisqu'elle a déjà donné un maire de Develier cité en 1560 et 1562<sup>39</sup>. Né le 25 février 1916, Raymond Chappuis s'orienta d'abord vers une activité médicale et entra tardivement dans l'Ordre bénédictin ; il fit sa profession religieuse à Corbières le 31 octobre 1948 et reçut la prêtrise le 21 juin 1953. Appelé à diriger le monastère du Bouveret dès le 22 mai 1967, il porta d'abord le titre de prieur conventuel, jusqu'à l'année 1974 qui marquait le cinquantième anniversaire de la reprise de Longeborgne par les Bénédictins. En la fête de saint Marc, 25 avril 1974, Dom Raymond Chappuis a reçu la bénédiction abbatiale des mains de l'évêque de Sion, Mgr Adam, et est ainsi devenu le second abbé du monastère Saint-Benoît-de-Port-Valais<sup>40</sup>.

Ce monastère, dit du Bouveret ou de Port-Valais, dépend directement de l'abbé Primat de l'Ordre de Saint-Benoît, dont

le siège est à l'Abbaye de Saint-Anselme, sur l'Aventin, l'une des célèbres collines de Rome. Conformément à la tradition bénédictine, les moines du Bouveret se consacrent d'abord à des tâches spirituelles : liturgie, prière, accueil de personnes ou de groupes qui désirent se recueillir pendant quelques jours. A l'ermitage de Longeborgne dont la communauté assume la charge depuis 1924, s'est ajoutée en 1949 la desservance du sanctuaire de Notre-Dame-du-Vorbourg, au-dessus de Delémont, dans le Jura. D'autre part, les moines s'appliquent à des travaux scientifiques, en histoire et en liturgie, et disposent à cet effet d'une importante bibliothèque.

Les armes de la famille Chappuis se présentent sous plusieurs formes. L'une d'elles, selon le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, se définit de la manière suivante : *de gueules à deux haches d'or croisées en sautoir, au chef d'argent chargé de trois tourteaux de sable rangés en fasce*. Ce sont des armes qui font allusion au métier de *chappuis* ou *chapuis*, c'est-à-dire de charpentier. Mais le Père abbé Raymond Chappuis a préféré retenir un autre blason qui se rencontre dans sa famille au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>41</sup> : *d'azur à trois fleurs de lys d'argent, posées 2 et 1*. Ce blason peut avoir été adopté en hommage à la France, peut-être en souvenir du service étranger auquel la famille a peut-être participé. Mais les fleurs de lys peuvent aussi être comprises comme un symbole marial et, *en surmontant la fleur centrale d'une étoile d'or à six rais*, Dom Chappuis a voulu renforcer cette signification, l'Eglise appliquant à la Vierge les mots *stella matutina* de l'Ecclésiaste (Eccli, 50, 6). On peut aussi voir dans les trois fleurs de lys un rappel des vœux religieux.

Outre l'étoile, le Père abbé du Bouveret a encore ajouté un *chef de gueules chargé d'un lion ailé d'or, tenant un livre ouvert d'argent*, symbole de l'Évangéliste saint Marc (fig. 8). Ce « chef de saint Marc » est bien connu depuis que le cardinal



Fig. 8. Dom Raymond Chappuis

Sarto, patriarche de Venise, le prit dans ses armes et le conserva lorsqu'il devint le pape Pie X<sup>42</sup>; ses successeurs sur le Siège patriarcal de Venise l'adoptèrent aussi, tel le cardinal Roncalli, avec lequel ce « chef » revint dans les armes pontificales quand Roncalli devint le pape Jean XXIII. Dom Chappuis a repris ce « chef » pour évoquer le souvenir du jour où il reçut l'abbatiate, 25 avril 1974, fête de saint Marc. Enfin, l'abbé Raymond Chappuis a choisi pour devise le conseil de saint Paul dans l'Épître aux Romains, 12, 3 : *SAPERE AD SOBRIETATEM*<sup>43</sup>.

Au cours de l'année 1975, les armes du monastère du Bouveret ont été modifiées. Le chef de sable chargé d'une croix fleuronée d'or a disparu et seule subsiste l'ancre qui est désormais d'or. Cette simplification est heureuse. Elle correspond, d'ailleurs, à un projet élaboré en 1956 déjà, mais auquel les moines avaient alors préféré l'écu surmonté du chef qui pouvait rappeler Maredsous d'où venaient les premiers Pères établis à Longeborgne, puis à Corbières et au Bouveret; de plus,

ce chef portant la croix bénédictine pouvait aussi représenter l'Ordre de Saint-Benoît auquel appartient le monastère du Bouveret. Toutefois, à la réflexion, ce chef n'apparaît plus nécessaire<sup>43</sup> : s'il l'était, il devrait figurer dans les armes de tous les monastères de l'Ordre, ce qui n'est pas le cas.

D'autre part, les Abbayes bénédictines de Suisse, anciennes et actuelles, portent dans leurs blasons un thème héraldique unique qui les symbolise; ainsi l'ours de Saint-Gall, le sautoir de Disentis, les corbeaux de saint Meinrad à Einsiedeln, l'ange d'Engelberg, les os de Beinwil-Mariastein, entrelacés dans une couronne d'or, le mur crénelé de Muri, la colombe de Pfäfers, les deux poissons alternés de Fischingen et celui recourbé de Rheinau<sup>44</sup>. De même, désormais, l'Abbaye Saint-Benoît de Port-Valais sera représentée par l'ancre seule dans ses armes qui peuvent se définir : *d'azur à une ancre d'or* (fig. 9)<sup>45</sup>.



Fig. 9. Armes actuelles de l'Abbaye Saint-Benoît de Port-Valais (Bouveret).

<sup>1</sup> GRUBER, Eugen : *Die Stiftungsbeiliegen der Diözese Sitten im Mittelalter*, Fribourg, 1932, p. 134.

<sup>2</sup> DUPONT LACHENAL, Léon : *Quelques notes sur d'anciens établissements bénédictins en Valais*, dans *Genava*, XI, Genève, 1963, p. 209-235; HUOT, François : *Jean de Belleys, premier prieur d'Ayent-Granges*, dans *Vallesia*, XXII, Sion, 1967, p. 81-85. - Dom François Huot, du monastère du Bouveret, prépare sur chacun des établissements bénédictins du Valais des notices à paraître dans *Helvetia Sacra*, section III A.

<sup>3</sup> CHARPIN-FEUGEROLLES, Comte de, et GUIGUE, M.-C. : *Grand Cartulaire de l'Abbaye d'Ainay*, 2 vol., Lyon, 1885; MEURGEY, Jacques : *Armorial de l'Eglise de France*, Mâcon, 1938, p. 248.

<sup>4</sup> Les clefs d'or et d'argent figurent aussi dans les armes papales, où elles sont croisées derrière l'écu ou au-dessus de celui-ci. Cf. GALBREATH, Donald Lindsay : *Papal Heraldry*, Cambridge, 1930, p. 6 sq.; HEIM, Bruno Bernard : *Coutumes et Droit héraldiques de l'Eglise*, Paris, 1949, p. 64-65, 114 sq.

<sup>5</sup> Aucun sceau du prieuré de Clages n'est actuellement connu.

<sup>6</sup> JACCARD, Henri : *Essai de toponymie de la Suisse romande*, Lausanne, 1906, p. 94. — La bulle de protection accordée par Eugène III à l'Abbaye d'Ainay le 26 février 1153 mentionne parmi les églises dépendant de cette abbaye celle de Clages : *de Clagiis*, avec les églises de Saxon, *de Saxone*, et de Riddes, *de Ridda* (GREMAUD, n° 136). C'est la première mention du toponyme : Clages; le nom du titulaire, saint Pierre, n'apparaît qu'en 1196 (GREMAUD : *Chartes séduinoises*, n° 28).

<sup>7</sup> *L'église Saint-Jean d'Ardon*, dans *Revue Suisse d'Art et d'Archéologie*, Bâle, 1961, p. 114-115.

<sup>8</sup> DE PALÉZIEUX-DU PAN : *Numismatique de l'Evêché de Sion*, Genève, 1909, p. 150, 166, 167, 173. Les identifications proposées dans cet ouvrage, p. 150, sont à réviser.

<sup>9</sup> Dans l'édition de Zurich, 1606, que nous avons sous les yeux, le blason d'Ardon figure au f° 652, v°.

<sup>10</sup> Le compte rendu de ce voyage en Valais, *Reisebericht*, a été publié par Hermann ESCHER dans *Quellen zur Schweizer Geschichte*, VI, Zurich, 1884, p. 240-274.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 268.

<sup>12</sup> *Armorial valaisan*, 1946, p. 13 et pl. 28. Voici le texte de STUMPF : « *Ardon ein pfarr und dorff zû S. Jobans volget under G'ndis [Conthey] ... bat auch ein besondere Gemeind und Paner : darzû gehören die pfarren und dörffer Schamoson oder Tschamboss zû S. Bartlime und das Clösterlin und Priorat zû S. Peter Zglettsch mit zugehöriger Pfarr und Gemeind* » (édition de 1606, f° 671, v°). En ce qui concerne Chamoson, le « patron » n'est pas saint Barthélemy, mais saint André (cf. GRUBER, *op. cit.*, p. 73). On remarquera d'autre part la forme *Zglettsch* à lire *z'Glettsch*, pour Clages, et qu'on peut rapprocher de la forme celtique *cliath* citée par JACCARD (*op. cit.*, p. 94) à la suite de Gatschet, et qui désignerait une « clairie, clôture à claire-voie ». Par ailleurs, si Stumpf fait bien de Saint-Pierre, Chamoson et Ardon, une seule « Bannière », il indique Saint-Pierre comme une paroisse distincte : *S. Peter, pfar und priorat : Ardona, fluvius ; Ardon, pfar ; Tschamboson, filial* » (*Reisebericht*, p. 260).

<sup>13</sup> Quelque chose d'analogue s'est produit dans le département français du Var, qui conserve son nom bien que, depuis 1860, ce fleuve n'y coule plus par suite du démembrement de l'arrondissement de Grasse qui a été rattaché à l'ancien comté de Nice pour former le département des Alpes-Maritimes.

<sup>14</sup> *Armorial valaisan*, 1946, p. 56.

<sup>15</sup> Communication du colonel Edmond Giroud, ancien président de la commune de Chamoson, qui fut le promoteur de la série de vitraux créés par Bille pour l'église de Saint-Pierre-de-Clages.

<sup>16</sup> Antoine Pont et Fils, propriétaires-encaveurs.

<sup>17</sup> Cf. DE COURTEN, Sigismond, et DUPONT LACHENAL, Léon, divers articles sur *Saint-Maurice et Einsiedeln*, dans *Echos de Saint-Maurice*, 1933 et 1934.

<sup>18</sup> DE L'ISLE, Joseph : *Défense de la vérité du martyre de la Légion thébéenne, autrement de saint-Maurice et de ses Compagnons*, Nancy, 1737, p. 11.

<sup>19</sup> Sur l'ermitage de Longeborgne, voir principalement : BURGNER, Père Laurenz, capucin, dans *Die Wallfabrtsorte der katholischen Schweiz*, t. I, Ingenbohl, 1864, p. 287-297; IMHOF, abbé Alexander, dans *Blätter aus der Walliser-Geschichte*, III, 1902, p. 28-33; ZIMMERMANN, Père Bennon, bénédictin : *L'ermitage de Longeborgne*, Longeborgne, 1934, 61 pages; [DELOGNE, Père Hugues, bénédictin] : *Le Manuel du Pèlerin de Longeborgne*, Sion, 1960, 47 pages; abbés TAMINI, Jean-Emile, et DÉLÈZE, Pierre, dans *Nouvel essai de Vallesia christiana*, Saint-Maurice, 1940, p. 263-264; ROCHAT, Paul-J., dans *Souffle divin*, Lausanne, 1952, p. 87-98.

<sup>20</sup> Imhof, Tamini et Délèze indiquent l'année 1521; Zimmermann et Delogne corrigent et précisent le 15 juin 1522.

<sup>21</sup> Imhof rapporte que Jean Bossié était muni d'une recommandation du pape Léon X (qui mourut le 1<sup>er</sup> décembre 1521, d'où la date de 1521 retenue par Imhof) et du général de l'Ordre des Frères Mineurs (franciscains) en vue d'une fondation. En ce qui concerne Léon X, il s'agit vraisemblablement de la bulle *Dudum siquidem* que ce pape édicta en 1521 pour donner des Règles aux communautés de tertiaires franciscains qui se répandaient à cette époque.

<sup>22</sup> On ne sait de quelle localité ou de quelle région vinrent Jean Bossié et ses compagnons; on ne sait pas non plus si Bossié ou ses compagnons, ou, du moins, l'un d'entre eux, était prêtre.

<sup>23</sup> C'est Imhof qui a émis l'hypothèse de cette bénédiction par Adrien I<sup>er</sup> de Riedmatten, dont il ne donne d'ailleurs pas la date, mais qu'il situe simplement après le 10 mai 1532, jour de sa confirmation par Rome. Cette date a été mal comprise par les auteurs plus récents qui l'ont assignée à la bénédiction elle-même, sans prendre garde que cette bénédiction par Adrien I<sup>er</sup> n'est qu'une hypothèse d'Imhof.

Quant à Adrien, la date de sa confirmation par Rome est donnée par Imhof le 10 mai 1532, ce qui correspond au témoignage du *Liber Vallis Illiacae* (manuscrit aux archives de l'Abbaye de Saint-Maurice); de plus, la bulle de confirmation d'Adrien de Riedmatten par le pape Clément VII est conservée dans la famille de Riedmatten (propriété de M. Michel de Riedmatten, Berne) et les Archives cantonales en ont une photographie. Or, le document est daté : *anno millesimo quingentesimo trigesimo secundo, sexto [di]s Maij, pontificatus n[ost]ri anno nono* (communication de M. Grégoire Ghika, directeur des Archives cantonales). Le jour indiqué : *sexto Idus Maij*, est bien le 10 mai. Il faut donc écarter les autres dates données par divers auteurs, en particulier EUBEL (*Hierarchia catholica*, t. III, nouvelle édition, Pavie, 1968, p. 295) qui indique le 15 mai (l'auteur ayant omis le mot *sexto* pour ne retenir que *Is lu I[dibu]s*), 1542 (erreur typographique sans doute).

Adrien fut sacré par Sébastien de Montfalcon, évêque de Lausanne, dans la cathédrale de cette ville, le 21 juillet 1532, selon les Annales de Brigue (*Vallesia*, 1966, p. 126; cf. VON ROTEN Hans Anton, dans *Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte*, 1948,

p. 477). La correction : 21 juin 1532, portée dans l'adaptation française de l'étude de H. A. von Roten, dans *Annales valaisannes*, 1948, p. 477, doit être écartée, malgré le *Liber Vallis Illiacae* qui la donne, l'auteur probable des Annales de Brigue, Johannes Kleinmann, étant contemporain de l'évêque Adrien et l'ayant peut-être accompagné à Lausanne pour son sacre (communication de M. l'abbé H. A. von Roten). Sébastien de Montfalcon était assisté pour conférer l'épiscopat à Adrien de Riedmatten, par Claude d'Estavayer, évêque de Belley, et Pierre Farfein, évêque en titre de Beyrouth, auxiliaire de Genève (cf. BINZ Louis : *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève pendant le Grand Schisme et la crise conciliaire*, Genève, 1973, p. 136 et 199).

<sup>24</sup> *Nouvel Armorial Valaisan*, Saint-Maurice, 1974, article *Glassier*.

<sup>25</sup> ZIMMERMANN, *op. cit.*, p. 19 sq.; IMHOF, *op. cit.*, p. 30, qui date cette lettre du 11 juillet. M. Gr. Ghika, directeur des Archives cantonales, a bien voulu revoir le document original qui est conservé dans les Archives de la Bourgeoisie de Sion (ABS 50, n° 4); il porte la date : 4 Non. Julii anno 1699, ce qui correspond bien au 4 juillet. Le 29 du même mois, le nonce précisait que l'évêque de Sion conservait ses droits de juridiction, mais en tenant compte de la protection accordée par le nonce à l'ermitage et du patronat de la ville de Sion sur celui-ci.

<sup>26</sup> Cf. WAEBER, Louis : *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, Fribourg, 1957, p. 146.

<sup>27</sup> BOCCARD, François : *Notes et Documents sur le Valais* (manuscrit aux archives de l'Abbaye de Saint-Maurice), t. II, p. 207.

<sup>28</sup> Urbain de Divonne 1465-1480, Aymon de Divonne 1481-1483, Jean Damas 1483-1489, Claude de Grilly 1489-1492, Aymon de Montfalcon 1492-1510, Georges de Prez 1510-1568, Louis de Mandallaz (ou Mandollaz) 1568-1570. Communication de Dom François Huot, du monastère du Bouveret, qui corrige les indications que nous avons rapportées dans *Genava*, 1963, p. 213-214.

<sup>29</sup> Le 12 mai 1570 la Diète valaisanne enjoint à Louis de Mandallaz de faire valoir ses droits à la prochaine session de la Diète. Celle-ci, tenue le 11 décembre, décide l'achat du prieuré pour 400 couronnes, dont la moitié est versée le même jour à Mandallaz (*Abscheid* de la Diète, 1570, 11/12 décembre, lettres *w* et *z*). Le 19 décembre, Mandallaz renonce à sa juridiction au profit des Patriotes valaisans (communication de Dom Huot).

<sup>30</sup> Document signé par le cardinal Larraona, préfet de la Congrégation ou dicastère des Religieux.

<sup>31</sup> Nous devons la communication de ce sceau à l'obligeance de M. Grégoire Ghika, directeur des Archives cantonales, et à celle de M. Jean-Marc Biner, archiviste, qui en a pris pour nous la photographie.

<sup>32</sup> *Armorial valaisan*, 1946, p. 199-200 et pl. 37

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 169 et 269.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>35</sup> Lors de la restauration du sanctuaire du Vorbourg au-dessus de Delémont, en 1970, le blason du monastère de Port-Valais, qui assure la desservance du sanctuaire depuis 1949, a été placé dans un vitrail

de la nef sur l'initiative de la Bourgeoisie de Delémont, à laquelle appartient ce sanctuaire, et plus spécialement de M. Etienne Philippe, président de la Commission de restauration.

<sup>36</sup> De menues variantes apparaissent parfois : au 1, montagne d'un seul coupeau ou de plusieurs; au 2, le glaive entier d'argent ou monté au naturel.

<sup>37</sup> Sermon 69, dans MIGNÉ : *Patrologie latine*, t. 38, col. 441. Cf. *Nouvel Armorial Valaisan*, 1974, article *Sodar*.

<sup>38</sup> Cf. entre autres journaux : la *Suisse*, Genève, 16 mai 1967, et le *Nouveliste*, Sion, 17 mai 1967.

<sup>39</sup> *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, t. II, Neuchâtel, 1924, p. 477. — M. André Rais, ancien directeur du Musée Jurassien à Delémont et des Archives du Jura à Porrentruy, a aimablement communiqué à Dom Chappuis des renseignements sur sa famille, dont il cite comme premier représentant Vernier *Chappuis*, de Develier, mentionné en 1410, qui va s'établir à Delémont et qui est l'ancêtre des branches de Delémont et de Develier; au XVIII<sup>e</sup> siècle, un rameau de Delémont se fixa à Soyhières et s'illustra avec Marie-Thérèse Chappuis (1793-1875), religieuse de l'Ordre de la Visitation, morte à Troyes (Aube), déclarée vénérable par le pape Léon XIII en 1897.

<sup>40</sup> Cf. le *Pays*, Porrentruy, 27/28 avril 1974; le *Nouveliste*, Sion, 1<sup>er</sup> mai 1974; le *Courrier*, Genève, et la *Liberté*, Fribourg, 18/19 mai 1974.

<sup>41</sup> Ces armes ont été portées par Henri Chappuis, né à Develier le 5 mai 1741, décédé à Vicques le 21 août 1804. Renseignements de M. André Rais, extraits d'une notice à paraître dans un prochain volume de sa série d'études sur les familles du Jura : *Livre d'or du Jura*.

<sup>42</sup> Avec des couleurs à enquerre : chef d'argent au lion de pourpre, dans GALBREATH D. L., *op. cit.*, p. 105-106; ou chef d'or au lion d'argent, dans *The Papal Coats of Arms*, Rome, Wilson's English Library, 1925, n° 73; ou encore chef d'argent au lion d'or, dans *Enciclopedia cattolica*, t. IX, Vatican, 1952, p. 767 sq.

La ville de Venise porte le même emblème avec les couleurs et dispositions suivantes : d'azur au lion ailé d'or, armé de gueules, sur une terrasse de sinople, tenant le livre ouvert d'argent. Cf. VON VOLBORTH, Carl Alexander : *Heraldik aus aller Welt*, Berlin, 1972, p. 129, fig. 701.

Le livre porte généralement les mots suivants : PAX TIBI MARCE EVANGELISTA MEUS.

<sup>43</sup> Outre les sources indiquées plus haut, nous avons bénéficié des renseignements nombreux et précis qu'a bien voulu nous communiquer Dom François Huot, que nous remercions très profondément.

Nous lui devons aussi la communication des dessins reproduits ici dans les figures 5, 7, 8 et 9.

<sup>44</sup> La trabe et la tige de l'ancre forment elles-mêmes une croix.

<sup>45</sup> Ces emblèmes constituent les armes propres de ces monastères, même si celles-ci sont parfois associées à des armes rappelant leurs fondateurs ou leurs protecteurs, ou aux armes de leurs dépendances et possessions.